

# Conseil de sécurité

Distr. générale
6 septembre 2005
Français
Original: anglais

## Lettre datée du 2 septembre 2005, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à la résolution 1616 (2005) du Conseil de sécurité concernant la République démocratique du Congo. Au paragraphe 4 de la résolution, le Conseil m'a demandé de rétablir, en consultation avec le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo, le Groupe d'experts pour une période expirant le 31 janvier 2006 en m'appuyant, en tant que de besoin, sur l'expertise des membres du Groupe d'experts rétabli conformément à la résolution 1596 (2005).

En conséquence, je tiens à vous informer que, conformément à la demande formulée dans la résolution 1616 (2005), j'ai nommé les cinq experts suivants :

1. M. Ibra Deguène Ka (Sénégal, Président);
2. M. Joseph André Jacques Buisson (Canada, spécialiste du trafic d'armes);
3. M. Rico Carisch (Suisse, spécialiste des questions financières);
4. M. Abdoulaye Cissoko (Mali, spécialiste de la navigation aérienne);
5. M. Jean-Luc Gallet (France, spécialiste des questions douanières et du contrôle des frontières).

J'ai aussi désigné M. Ka pour présider le Groupe d'experts.

Je vous serais obligé de bien vouloir porter cette information à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) Kofi A. **Annan**

05-48067 (F) 060905 060905